

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

BRAVE HOMME !

Les mémoires de Bismarck, rédigés par Buch, son valet, et publiés par un de nos confrères du matin, continuent à être des plus intéressants. A la date du lundi 19 décembre 1870, il se passe à Versailles, une petite scène, très typique, à laquelle il serait sacrilège de changer un seul mot. Il s'agit de la dépêche d'Ems, de la fameuse dépêche cause déterminante de la guerre.

Lundi 19 décembre. — La conversation est tombée, à table, sur les événements qui se sont déroulés à Ems avant que la guerre n'éclate. Abeken, qui se trouvait à cette époque de service auprès du roi, nous raconte qu'après avoir envoyé au chancelier la dépêche célèbre où il rendait compte de son entrevue avec Benedetti, le souverain s'écria devant son entourage :

— Eh bien, j'espère que Bismarck va être enfin content de nous !

Abeken, se tournant vers le chef, lui dit : — Vous avez dû, effectivement, être content ?

— Hen ! répondit le chancelier en riant, vous pourriez bien vous tromper. J'ai été tout à fait content de vous, mais je n'ai pas été aussi content de Notre Gracieuse Majesté. Je n'en ai même pas été content du tout, oh ! mais là, du tout !... Il aurait dû agir avec plus de dignité et, surtout, avec plus de résolution..

Le chancelier réfléchit un instant en silence, puis il continua :

— Je me trouvais à Berlin, et j'attendais un télégramme d'un instant à l'autre. J'avais invité, ce soir là, de Moltke et de Roon à dîner avec moi, afin de causer de la situation, qui prenait un air de plus en plus menaçant. Pendant que nous étions à table, un long télégramme arriva. Il pouvait avoir environ deux cents mots. Je le lus à haute voix, et la physionomie de Moltke changea brusquement ; son corps se voûta ; il eut l'air vieux, cassé et infirme. Il ressortait clairement du télégramme, que Sa Majesté cédait aux prétentions de la France. Je me tournai vers de Moltke et lui demandai si, en tout état de choses, nous pouvions espérer être victorieux. « Oui », me répondit-il. « Eh bien », lui dis-je, « attendez une minute ! » Je m'assis à une petite table, je pris le télégramme royal et je condensai les deux cents mots de la dépêche en une vingtaine, mais sans rien y altérer ni y ajouter. C'était le même télégramme que celui dont vient de vous parler Abeken. Il était seulement plus court, conçu en termes plus déterminés et moins ambigus. Je le tendis, ainsi rédigé, à de Moltke et à de Roon et je leur demandai : « Et comme cela, comment ça va-t-il ? » « Ah ! comme cela », s'écrièrent-ils « ça va dans la perfection ! » Et de Moltke parut ressusciter. Sa taille se redressa, il redevint jeune et frais : il avait sa guerre, il allait pouvoir enfin vaquer à ses affaires... Et la chose réussit en effet. Les Français furent exaspérés du télégramme condensé qui parut dans les journaux, et, quelques jours plus tard, ils nous déclarèrent la guerre...

Ce n'est pas nous, français, qui le faisons dire au chancelier : il a donné à de Moltke et à de Roon leur guerre ! Ce fut leur guerre à tous trois ! La chose se savait, mais il n'est pas mauvais qu'elle soit redite, rabachée à satiété.

Que penser d'un homme qui disait peu de jours avant cette date du 19 décembre : « Il faudrait instituer une Cour martiale qui jugerait les auteurs de la guerre : Napoléon, de Grammont, Thiers lui-même, à cause de son Histoire du Consulat et de l'Empire... »

Bismarck, l'Allemagne vaincue, eut été, du chef de sa « condensation » de la dépêche d'Ems, traduit devant les tribunaux et convaincu de haute trahison ; vainqueur, il est glorifié pour ce crime.

Nous sommes vraiment encore dans la période barbare, puisque de semblables procédés ne révoltent pas la conscience publique, et l'humanité n'est pas encore complètement sortie des tâtonnements !

C. R.

M. Méline copie Zola

Dans un long discours prononcé devant ses fidèles, l'ancien président du Conseil « fait son Zola vis à vis du cabinet Brisson. »

Il « accuse » le gouvernement actuel d'être la cause de ce qui se passe aujourd'hui ; c'est le ministère Brisson qui est la cause de l'affaire Dreyfus, la cause de la grève, la cause... de la sécheresse. Et, terminant son violent réquisitoire, le doux Méline finit presque par accuser « les boeufs d'être des veaux, leurs mères d'être des vaches... »

Seulement le discours de M. Méline n'a pas plu à tout le monde et M. Paul de Casagnac rappelle à l'ordre l'ancien président du conseil en lui disant de dures vérités. Laissons-lui la parole :

« Pourtant, il ne faudrait rien exagérer. » M. Méline a le devoir, quel que soit son toupet, de garder de tout ce qui se passe la part légitime qui lui revient....

«... C'est grâce à ses poltronneries répétés, à son manque de probité, que les radicaux sont arrivés au pouvoir.

« Mais M. Méline a voulu tromper tout le monde.

« Aux républicains, il affirmait qu'il ne faisait aucune concession dommageable à la République.....

« D'autre part, il flattait, caressait la Droite, extorquant ses votes et surprenant sa confiance.....

« D'ailleurs qui nous assure que si le cabinet Méline eut vécu jusqu'à présent, il eut évité les difficultés pendantes qu'il flagelle si impitoyablement ?

« A qui fera-t-il donc croire que son faux témoin de général Billot eut clos l'affaire Dreyfus ?

« A qui racontera-t-il avec chance d'être cru sur parole, que son énergie eut évité la grève qui sévit en ce moment ?

« Et n'est-ce pas se ficher du monde que d'insinuer que ce capon d'Hanotaux eut fait crâne figure devant les Anglais ?

« C'est Méline qui a semé cet immense ferment, lui et ses opportunistes.

« Ce sont eux qui ont commencé la désorganisation morale et matérielle du pays. »

Il est bien heureux qu'ils ne soient pas restés au pouvoir car ils auraient eu à cœur d'achever l'œuvre entreprise.

Et ce sont ces hommes-là qui se mêlent de juger les autres alors qu'ils devraient prendre place au banc des accusés !...

A. D.

FIN DE GRÈVE

La grève n'est pas terminée, puisque les différentes corporations qui se réunissent à la Bourse du travail ont encore voté, « à l'unanimité » de chacune d'elles, la continuation du chômage ; mais l'effectif de ces délégués devient de plus en plus restreint, et l'effectif des escouades de travailleurs qui regagnent les chantiers augmente de plus en plus considérablement. La reprise du travail s'est accentuée de tous les côtés, et il est permis d'espérer que le mouvement va continuer. En tout cas, le danger de la grève générale est désormais écarté. Nous n'aurons plus que des convulsions partielles.

La grève des chemins de fer

Les nouvelles d'aujourd'hui constatent que le calme le plus grand règne parmi le personnel des voies ferrées françaises.

Les travailleurs des chemins de fer ne tiennent aucun compte des injonctions du Syndicat Guérard. Le calme le plus complet, règne parmi les employés des divers services d'exploitation et des ouvriers des ateliers.

Dans les gares et dans les ateliers, on ne constate aucune défection, aucune effervescence, aucun symptôme d'une grève même partielle.

Tous les employés de chemin de fer sont à leur poste et remplissent leur devoir. Ils n'ont pas l'air de vouloir le désert.

D'autre part, nous signalons à l'attention de nos lecteurs la lettre-circulaire adressée par M. Guimbert, président de la Fédération des mécaniciens et chauffeurs de France et d'Algérie, aux mécaniciens et chauffeurs de France.

En quelques phrases très simples et très topiques, elle met les agents des chemins de fer en garde contre l'acte antipatriotique et éminemment contraire à leurs propres intérêts, auquel veulent les entraîner des meneurs sans autorité et sans mandat.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

La laïcisation et les sœurs auxiliaires

La vaillante *Revue de l'enseignement primaire* ne manque pas une occasion de signaler à l'administration les abus qui se produisent et qui ralentissent l'œuvre de la laïcisation.

Dans son dernier numéro, elle montre que l'œuvre de la laïcisation ne se poursuit pas partout avec la fermeté désirable, en ce qui concerne les écoles de filles (la substitution du personnel laïque aux congréganistes étant accomplie depuis longtemps dans les écoles de garçons).

D'où vient que la loi de 1886 n'est pas observée en ce qui concerne les écoles des filles ?

Voici l'une des causes sur laquelle il est bon d'insister avec force, parce qu'elle montre avec quelle subtilité le monde congréganiste sait, à l'occasion, tourner la loi

Les préfets ont le droit de laïciser les écoles publiques de leur département, mais ils usent rarement de ce droit. Ils attendent d'ordinaire que la directrice de l'école publique congréganiste meure ou donne sa démission.

Mais la dite directrice ne consent jamais à donner sa démission et ne se résigne à mourir... qu'à la dernière heure !... La mère St-X... invoque le besoin de ménager ses forces pour se préparer une vieillesse paisible, elle s'adjoint une aide, une collaboratrice plus jeune et partant plus robuste. Cette excellente maîtresse désormais tranquille sur le sort de son petit troupeau, en arrive à se reposer entièrement sur sa collaboratrice du soin de diriger son école et devient simple directrice *in partibus*... Il y a là un moyen commode de se perpétuer au delà des limites normales et c'est ainsi qu'on trouve partout aujourd'hui des directrices congréganistes âgées de 60, 70 et même 80 ans. Ainsi la laïcisation se trouve retardée....

Jamais on ne tolérerait qu'une institutrice laïque se fit suppléer dans ces conditions. Or, la loi n'a pas autorisé davantage pour les autres cette façon de faire. Il faut donc y renoncer, d'autant plus que ce n'est pas de notre part, tolérance, mais duperie, et M. M. propose le moyen suivant :

« Ne serait-il pas plus sage de fixer par décret ou par un simple arrêté, à la rigueur même par une circulaire, un âge maximum, 60 ans par exemple, au delà duquel toute institutrice congréganiste devrait être remplacée d'office par une laïque », au moins dans les communes propriétaires du local scolaire de filles.

Une pareille mesure sauvegarderait bien des intérêts et comme le dit très bien M. M, elle ne contrarierait que les ennemis de nos institutions. Ce serait une raison pour qu'on songe à la mettre à exécution !

(D'après la *Revue de l'enseignement primaire*, UN AMI DU PROGRÈS.)

INFORMATIONS

Conseil de Cabinet

Les ministres se sont réunis en conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Brisson.

Le président du conseil a tenu ses collègues au courant des incidents relatifs à la grève, et des conditions dans lesquelles s'opère la reprise du travail.

Le ministre des affaires étrangères a continué à entretenir ses collègues de la situation extérieure.

Le ministre des finances a expliqué les dispositions générales du projet qu'il a préparé sur l'établissement de l'impôt sur le revenu. Le conseil continuera la discussion de ce projet, à une prochaine séance.

Le ministre des colonies a fait connaître qu'il vient de recevoir une dépêche de Saint-Louis lui annonçant la prise de Samory, qui a été fait prisonnier avec toute sa famille, tous ses chefs de bande et toutes ses armes.

Des félicitations ont été adressées aux officiers auteurs de ce fait d'armes, que le gouvernement se réserve de récompenser.

Voyage de M. Lockroy

Le ministre de la marine, a assisté, en voiture, à Tunis, au retour des troupes des manœuvres sous le commandement du général Sermet. Les troupes comprenaient 2 bataillons de zouaves, 1 bataillon de tirailleurs, 1 bataillon d'infanterie légère.

Malgré les fatigues de la journée précédente et une marche de dix-huit kilomètres dans la matinée, le défilé a été superbe ; les troupes se sont placées ensuite dans les rues que le ministre devait traverser pour rendre visite au bey. Celui-ci a reçu le ministre à Dar-el-Bey, entouré de sa famille et de

ses ministres ; le général Valensi, qui a servi d'interprète, a remercié, au nom du bey, le ministre des souhaits exprimés.

Après l'entrevue, le ministre s'est rendu sur la terrasse du Dar-el-Bey, où la vue sur Tunis et le golfe est admirable ; le ministre est ensuite allé visiter les souks.

* * *

M. Lockroy était hier à Sousse, où une magnifique réception lui a été faite.

Aujourd'hui le ministre de la marine est à Sfax.

Le général de Pellieux

Le Rappel croit savoir que le ministre de la guerre soumettra très prochainement à la signature du président de la République un certain nombre de nominations et de mutations militaires très intéressantes. Dans ce mouvement, serait compris le général de Pellieux, qui quitterait le poste qu'il occupe dans le gouvernement militaire de Paris.

Capture de Samory

Samory a été fait prisonnier. Samory ou Sambourou, prophète et tyran du Soudan occidental, fondateur de l'empire d'Ouassoulou, bassin du haut Niger, né en 1830, est le vieil ennemi de la France, celui avec qui, officiers et soldats, ont eu souvent maille à partir. Toujours battu, quand il s'est attaqué à nos forces, il revenait toujours sur les territoires soumis à notre influence, pillait et razziait nos protégés, puis disparaissait devant nos troupes. Il a équipé et instruit à l'europpéenne un corps d'élite, les Sofas, qui se battent réellement bien et nous ont fait souvent du mal.

Poursuivi successivement par le colonel Borgnis-Desbordes, Combes et Frey, Samory avait fini par signer, en 1896, un traité avec la France, mais il le viola bientôt, et ses incursions sur notre territoire nécessitèrent de nombreuses expéditions. Si la nouvelle de sa capture est confirmée, elle équivaldra à une grande victoire. Dernier détail : Samory a soixante-trois enfants.

Les grèves

M. Bernard, sous-directeur au contrôle général de la préfecture de police, a fait une perquisition au siège social du syndicat national des chemins de fer de France et des colonies, 9, cité Riverin. Cette perquisition a été ordonnée à la suite de la décision prise par le conseil d'administration du syndicat de décréter la grève de la corporation.

Après avoir décliné ses qualités et la mission dont il était chargé, M. Bernard a saisi toute la correspondance qu'il a pu trouver, ainsi que treize cartonniers contenant des documents.

Les gares occupées militairement

L'ordre est parvenu, dans les casernes, de consigner toutes les troupes de la garnison de Lyon.

Les deux gares d'Amiens et la gare de Longneau ont été occupées par le 8^e bataillon de chasseurs à pied. Cette mesure a été prise à la suite de la résolution votée par le

syndicat des chemins de fer. En outre, un commissaire de police se tient en permanence à chacune de ces gares.

Une compagnie du 73^e d'infanterie, venant de Béthune, est arrivée à Lens, pour garder la gare.

La Russie à l'Exposition

L'administration centrale du génie a élaboré le programme suivant de participation à l'Exposition de 1900 :

Les sections seront organisées à l'Exposition de Paris par les circonscriptions militaires de Saint Pétersbourg, Vilna, Varsovie et du Caucase, par le parc d'étude de l'aérostation, l'Ecole électrotechnique militaire, l'Académie Nicolas du génie, les brigades des chemins de fer et des sapeurs, l'administration du génie, des forts de Cronstadt, le dépôt central du génie, le pavillon de moulage et de photographie de l'administration centrale du génie.

Le gouvernement a assigné une somme de 6.200 roubles pour l'organisation de cette exposition. Il a aussi assigné 3.000 roubles pour celle de l'administration centrale des Ecoles militaires qui organisera également une exposition.

Un complot

Plusieurs journaux parlaient hier d'un complot militaire.

Au ministère de la guerre, ces bruits ont été formellement démentis.

Les étapes de deux journalistes autour du monde

MM. Leroy et Papillaud, deux journalistes bien connus, sont rentrés à Paris après en être partis sans un sou, pour faire le tour du monde.

Ils ont vécu de la vente de leur journal *En route*.

CHRONIQUE LOCALE

La grève générale

Nos lecteurs savent que le syndicat général des Compagnies de chemins de fer vient de voter la grève.

Elle a été votée au syndicat, par 14 voix contre treize et une abstention, et malgré l'avis contraire des syndicats provinciaux.

Certes, nous sommes les partisans résolus du droit de grève : nous voulons que l'ouvrier puisse protester quand il est opprimé. Mais la grève est un trouble pour le pays ; un gouvernement ne doit la tolérer que lorsqu'elle est justifiée.

Celle-ci ne l'est pas. Les troubles qui nous inquiètent à cette heure ne nous semblent pas être l'œuvre des bons ouvriers ; c'est l'œuvre de quelques meneurs, de quelques agités, n'écoutant que leur haine contre l'ordre social, désireux avant tout de servir leurs intérêts personnels au lieu d'être les intelligents et dévoués défenseurs des revendications prolétariennes.

Le Gouvernement de la République vient

de prendre des mesures sérieuses pour faire promptement cesser cet état de choses alarmant.

Dans toute la France l'armée est consignée ; dans notre département, une compagnie est à la gare de Cahors ; une autre à la gare de Figeac.

Espérons que les agents du gouvernement sauront découvrir les instigateurs de ces troubles et leur octroyer la récompense qu'ils auront méritée.

Pour nous, ces instigateurs ne sont pas des ouvriers ; ce sont sans doute ceux qui attendent avec une fiévreuse impatience l'arrivée en France de « l'exilé » ; et parmi ceux-là, à leur tête, se trouvent certainement des gens qui ne devraient pas être en France si la loi était appliquée.

Nous avons confiance en l'énergie de nos ministres ; nous avons confiance en l'intelligence des ouvriers qui finiront certainement par comprendre qu'à cette heure ils travaillent, non pour la réalisation des réformes démocratiques, mais pour leur ajournement, pour la destruction de la République qu'ils ont toujours eu à cœur de défendre contre ses ennemis.

A. D.

CAHORS

LEUR RÉPONSE

Il y a quelques jours, le *Télégramme* reprochait quotidiennement à M. le Préfet des actes d'arbitraire. Nous avons prié notre adversaire de vouloir bien nous en citer quelques-uns.

Pourquoi le *Télégramme* ne souffle-t-il mot à ce sujet ? C'est sans doute l'abondance des matières qui l'oblige à se taire....

Attendons toujours ; peut-être que notre confrère finira par reprocher à M. Devals les actes de M. Rousset.

Tribunal de Commerce de Cahors

Les Membres sortants en 1893 sont :
M. Martin Ernest, juge non rééligible.
M. Capelle, juge id. id.
M. Galaup Raymond, juge suppléant rééligible.

Cyclisme

Dans les grandes courses de vélocipèdes qui ont eu lieu dimanche dernier à Toulouse, M. Boutaric, de Cahors, soldat au 9^e de ligne, est arrivé deuxième dans la course Militaire.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 13 octobre 1898

Naissances

Marcilhac, Charlotte-Yvonne, rue du Lycée.

Décès

Cammas, Marguerite, épouse Ramond, 73 ans, couturière aux Mayrins.

Banquet des anciens mobiles du Lot

Le banquet des anciens mobiles du Lot auralien, cette année, le dimanche 30 octobre. Les adhésions sont reçues à Cahors chez M. Rivière, liquoriste, trésorier.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 13 ET 16 OCTOBRE 1898

Allegro Militaire	Karrenn.
Lucie de Lamermorr (Sextuor)	Donizetti.
Le Myosotis (Mazurka)	Maignier.
Les Francs Juges (Ouvverture)	H. Berlioz.
Les Echassiers Landais (Marche)	Millot.

De 4 h. à 5 h. (*Allées Fénélon*).

Théâtre de Cahors

Dimanche 25 octobre 1898

LE CHEMINEAU

Pièce en 5 actes, de M. Jean Richepin
L'IMMENSE SUCCÈS DE L'ODÉON

Comme il y a fagots et fagots, il y a théâtres et théâtre. Depuis pas mal de temps, on nous convie volontiers à des pièces qui n'en sont pas....

Voici que ce baigne où nous sommes condamnés, sans avoir été coupables, a pris fin. En écoutant *Le Chemineau*, nous éprouvons une sensation de délice semblable à celle que doit éprouver un forçat enfin libéré.

C'est que *Le Chemineau*, c'est du théâtre, du meilleur, de celui qui vivra tant que le théâtre sera le théâtre, c'est-à-dire toujours et quoi qu'on fasse. Une pièce intéressante, qui a un commencement, un milieu et une fin, comme toute histoire contée, cela passe aux yeux de quelques-uns pour une monstruosité....

En attendant, quand on s'appelle Richepin, c'est-à-dire quand on est un maître ès-art dramatique, on trouve le moyen, tout en employant la forme théâtrale, vieille comme le monde, et pourtant simpiternellement jeune, d'accumuler tout de même autant de vérités qu'il y en a à dire à ses contemporains, ce qui est bien la meilleure manière de les faire passer, et cela est délicieux.

Cette pièce nouvelle de Richepin apparaîtra à beaucoup comme la réhabilitation du théâtre, c'est pour cela que j'y applaudis de toutes mes forces, que je me porte garant de son succès auprès du vrai public, je veux dire du public qui va au théâtre, non pour y travailler, mais pour s'y distraire. J'ajoute que sans inconvénient aucun, la mère peut y conduire sa fille. Rare occasion d'aller au spectacle en famille.

I. D.

Six ans de souffrances ! -- Bellebat (Gironde) le 17 octobre 1897. — Ma femme souffrait depuis 6 ans d'une névralgie qu'aucun médicament n'avait pu réussir à calmer. Je suis aujourd'hui heureux de vous remercier de vos Pilules Suisses qui l'ont guérie, non seulement de sa névralgie, mais encore de troubles qu'elle avait dans l'estomac. VIANDON (Sig. lég.)
A. M. HERTZOG, pharm., 28, rue de Grammont, Paris.

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

VIII

Il pensa à Ariane de Milanges, à Ariane dont le fiancé était perdu, à Ariane compromise par les assiduités d'Edgar de Cordouan, et qui serait trop heureuse de le trouver, lui prêt à l'épouser, encore trop heureuse de revenir à lui.

Il sentit qu'à cette heure, après le crime horrible, la trahison odieuse qu'elle lui coûtait, il aimait la jeune fille plus que jamais. Il l'enviait plus qu'il ne l'avait enviée, et sans un regret pour le malheureux Edgar, que son infâme machination devait perdre pour toujours ; sans un remords, tranquille désormais après les déclarations de son odieux complice, il raffermir son cœur et sa conscience et ne songea plus qu'au bénéfice qu'il devait tirer des événements de cette nuit terrible...

Il voyait en esprit Ariane et son père atterrés par la nouvelle du crime commis par Edgar de Cordouan, le fiancé accepté de la veille.

Il les voyait rougir de la honte qui allait rejaillir sur eux.

Il les tenait sous ses pieds, à sa merci. Ils l'avaient dédaigné. C'est lui maintenant qui leur tiendrait la dragée haute, qui se ferait prier.

Henri Soulac pensait que M. de Millanges, après le bruit provoqué par le drame des Chartrons, n'aurait rien de plus pressé que de donner à sa fille un autre prétendant, un autre fiancé, quand ce ne serait que pour répudier toute attache, toute liaison avec le malheureux Edgar de Cordouan.

Et quel fiancé autre que lui avaient-ils sous la main ? Qui oserait assez braver l'opinion publique pour aller demander la main de l'ancienne fiancée d'Edgar de Cordouan, l'assassin de Delphine Lagrange ?

Il prévoyait l'état d'accablement, de désespoir dans lequel devaient être plongés les habitants de l'hôtel des Allées de Tourny.

C'était le moment où jamais de s'y présenter et de profiter de leur torpeur.

Et Henri Soulac s'habillait vivement, dans ce but.

Il avait un prétexte tout trouvé. Il allait consulter M. de Millanges, ancien magistrat, sur le triste cas de son ami, à la culpabilité duquel il affirmerait qu'il ne croyait pas. Et peut-être, au cours de la visite, pourrait-il entrevoir Ariane, parler d'elle, renouer le lien qui avait été rompu la veille en faveur

du pauvre Edgar.

Le jeune homme se hâtait fébrilement, tout plein de cet espoir.

La voie la plus large, la plus célèbre et la plus fréquentée de Bordeaux, le rendez-vous ordinaire de toutes les élégances de la ville, est celles qui porte, — bien qu'il n'y ait pas d'arbres qui l'ombragent, — le nom d'Allées de Tourny. Elle conduit de la place de la Comédie à la place de Tourny, à laquelle viennent aboutir quatre grands cours et sur laquelle s'élève la statue en pierre de M. de Tourny, qui, selon une plaisanterie fort répandue à Bordeaux, semble indiquer du doigt aux étrangers le quartier aimable de la ville.

Sur les Allées de Tourny s'ouvrent les plus brillants et les plus lumineux magasins, sinon les plus riches, s'élèvent quelques fastueux hôtels, et c'est dans un de ces derniers qu'habitait avec son père l'héroïne de ce récit, la belle Ariane de Millanges...

Une vaste porte cochère en chêne sculpté, donnait accès dans la somptueuse demeure où nous allons introduire le lecteur.

Le père d'Ariane, M. Herbert de Millanges était, nous l'avons dit, un ancien magistrat.

Ancien président de la cour d'appel, il avait donné sa démission pour cause politique, bien avant l'âge de la retraite, et avait consacré à l'éducation de sa fille tout son temps et tous ses soins.

Il avait perdu sa femme de bonne heure, et ce malheur n'avait pas peu contribué aussi à le dégoûter de la vie publique.

M. de Millanges possédait une fortune con-

sidérable, mais il recevait peu, et les portes de son hôtel ne s'ouvraient qu'à quelques amis soigneusement choisis. Il était fils et petit-fils de magistrat, et son nom avait été anobli sous la Restauration pour un service intime rendu à la cour par son grand-père.

C'était un homme d'une grande austérité, de haute taille, auquel ses cheveux blancs donnaient encore l'aspect plus grave et plus sévère. Il ne portait pas de barbe, et sa figure toujours soigneusement rasée, avait cette teinte écarlate spéciale aux acteurs, aux prêtres et aux magistrats dont le rasoir racle journellement l'épiderme.

M. de Millanges, qui s'était marié très tard approchait, au moment où nous sommes, de sa soixante-dixième année. Sa fille allait avoir vingt ans. Image vivante de sa mère, dont la beauté avait eu son heure de célébrité, Ariane était pour son père l'objet d'un culte tout particulier. Le vieux magistrat retrouvait en elle les traits de celle qu'il avait tant et si fidèlement aimée ; il avait épousé la mère par amour.

Il l'avait prise sans fortune, dans une position infime et l'avait élevée jusqu'à lui ; aussi la pauvre femme avait-elle eu, jusqu'à son dernier souffle, pour celui qui l'avait choisie plus que de l'amour, une espèce d'adoration reconnaissante.

(A suivre.)

Arrondissement de Cahors

ST-PAUL-DE-VERN. — Dimanche 6 novembre il sera procédé dans la salle de la Mairie, à l'adjudication au rabais des travaux à faire à l'église de St-Paul-de-Vern. La dépense est évaluée à 7.615 fr. 68. non compris une somme à valoir de 784 fr. 32. Le cautionnement est fixée à 400 fr.

SOTURAC. — *Chien suspect de rage.* — Mercredi dernier, un petit chien appartenant à M. Monteil, propriétaire à Aylau, a mordu deux personnes et plusieurs de ses congénères. M. Deltil, vétérinaire départemental demeurant à Puy-l'Evêque, requis par la gendarmerie, a procédé à l'autopsie du chien, et les matières trouvées dans l'estomac de l'animal font supposer qu'il était enragé. Il y a tout lieu de croire que les personnes mordues, vont se rendre à l'Institut Pasteur, pour y recevoir les soins nécessaires.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Commencement d'incendie de vol.* — Ces jours derniers, des habitants de la rue Laurière, s'aperçurent d'une fumée épaisse sortait au-dessus de la toiture de la maison appartenant à M. Saur, tonnelier, et par la croisée d'une chambre habitée par la dame X... Ils s'empresèrent de monter à cet étage, et parvinrent à éteindre le feu qui paraissait avoir été allumé non seulement dans la chambre, mais encore au galeas. La locataire, en ce moment absente, fut prévenue à la hâte et à son arrivée constata qu'une somme de 1.007 fr., une montre en argent, renfermées dans une armoire et divers autres objets lui avaient été soustraits. Un adroit filon, qui devait probablement connaître les lieux, s'était introduit, on ne sait trop comment, dans l'habitation de cette dame et l'avait dévalisée, puis, pour cacher son vol, il avait tenté d'incendier la maison. Le voleur ne devait pas avoir de lumière, car il ne s'était pas aperçu que la clef était sur l'armoire et avait pratiqué sur l'un des panneaux un trou avec une lime, dite queue de rat. M. le commissaire de police a déjà commencé son enquête qui, il faut l'espérer, aboutira à la découverte du coupable.

ST-PIERRE-TOIRAC. — Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Desbrière, le désintéressé maire de St-Pierre-Toirac touché en 1897, sous l'administration de M. Roussel, 305 fr. 95 pour avoir cultivé du lin et du chanvre. Il a donc déclaré à l'administration qu'il avait consacré à cette culture 3 hectares 89 ares, 75 centiares. Quel est celui qui, parmi vous, électeurs de Toirac, a touché seulement la moitié de cette somme ? Nous reviendrons, en temps voulu, sur cette importante question.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *A la foire.* — Le jour la dernière foire, le nommé Bouygues, cultivateur à Lamothe-Fénelon, a perdu son porte-monnaie contenant un billet de banque de cinq cents francs et cinq ou six francs de même monnaie. Il paraît que ce porte-monnaie a été ramassé sur le tour-de-ville par un enfant d'une quinzaine d'années qui, sans l'ouvrir, l'a remis à sa mère. Cette femme repartait de la foire avec un enfant sur le bras et conduisait deux brebis. Ajoutons que le malheureux paysan qui a perdu cette somme importante venait de vendre une paire de bœufs qui lui avaient été payés par ce billet de cinq cents francs. Si cette somme ne lui est pas restituée, ce pauvre homme est ruiné, n'ayant pas les moyens de reconstituer son cheptel.

GRAMAT. — M. Rougié a été déclaré adjudicataire pour trois ans, à partir du 1^{er} octobre, des fournitures nécessaires à l'éclairage au pétrole de la ville de Gramat.

BULLETIN FINANCIER

Le marché, qui pendant la plus grande partie de la séance, avait montré des dispositions plutôt satisfaisantes, a fléchi par suite de la propagation de nouvelles plus fantaisistes les unes que les autres et dont la spéculation à la baisse a profité pour peser sur les cours. Le 3 0/0 qui était hier à 102,17 clôture à 101,92; le 3 1/2 0/0 recule de 105,80 à 105,55 et l'Amortissable de 101,85 à 101,65. La Banque de France cote 3,612. Le Crédit Lyonnais à 845, le Crédit Foncier à 708, le Comptoir National d'Escompte à 579 n'ont baissé que dans de faibles proportions. La Banque spéciale des valeurs industrielles est à 224 et 225. Le Suez a baissé de 15 fr. à 3,655. Parmi nos Chemins, le Lyon recule à 1,910; le Midi à 1,430 et le Nord à 2,100. Les fonds étrangers sont lourds, l'Italien à 91,90; le Turc D à 22,30; la Banque Ottomane à 547. L'Extérieure à 42,35 n'a pas varié. Le Portugais est à 23,05. Le Russe 3 0/0 1891 cote 96. Au comptant, les obligations de la Compagnie des Chemins de fer Ethiopiens se traitent à 304 et 305. Nous engageons nos lecteurs à lire l'avis des Grands Magasins du Printemps de Paris que nous publions aux annonces.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1^{er} NOVEMBRE 1898
Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour
A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les Billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2 du vendredi 28 octobre inclus, au jeudi 3 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du vendredi 4 novembre. Les billets de même nature conserveront

la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire. Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus. Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition. Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Annuaire officiel

Du département du Lot

Les derniers exemplaires de l'édition de 1898 sont en vente au bureau du *Journal du Lot*, au prix exceptionnel de **0,75.**

En préparation l'édition pour 1899
A 2 fr. l'exemplaire

ECOLE DE NOTARIAT

Enregistrement et hypothèques

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE TOULOUSE (36^e ANNÉE)

Reentrée le 15 octobre. — Succès certain

Avis

M. Autié, a l'honneur de prévenir le public qu'il prend possession du café **Alsace-Lorraine**.

Consommations de 1^{er} choix, service irréprochable.

On demande, un jeune homme sérieux, au courant et connaissant la vente, pour travailler dans un bazar.

S'adresser au bureau du Journal.

IMPRIMERIE & JOURNAL

à céder pour raisons de famille. Maison en pleine prospérité située sur l'une des plus belles plages du littoral de la Manche. — Matériel en très bon état.

Journal hebdomadaire grand format, — bi-hebdomadaire pendant la saison. Faible loyer, comprenant : Chalet d'habitation, ateliers d'imprimerie, deux jardins. Bal 12, ans, avec promesse de vente.

Ecrire H. G. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

III

INTER POCULA ET DAPES.

— Vous oubliez, dit-il, qu'il n'y a personne aux Armoises pour me faire accueil, et que le château ne m'appartient plus.
— Comment ?
— N'a-t-il pas été veudu à titre de bien national ?...
— Alors, il faut le racheter s'écria Philippe chaleureusement, et si mon boursicot de soldat...
Le gentilhomme l'interrompit pour demander :
— Eh bien ! et la dot de Denise ?
— Bah ! Denise prendra patience... Je ferai des économies sur mes appointements d'officier... Et puis elle est assez gentille, assez instruite pour qu'on l'épouse pour ses beaux yeux...
Une vive émotion se peignit sur la figure

de l'émigré :
— Qui ne serait fier, prononça-t-il, de donner son nom à la sœur d'un brave garçon tel que vous ?... Mais point n'est besoin de sacrifices : je rapporte de quoi racheter le château.
— Vraiment ?
Un léger bruit se fit entendre du côté de la fenêtre. C'était le dormeur, qui sans rouvrir les paupières, venait de changer de position. Son œil et son oreille gauches étaient maintenant collés à la persienne.
Le marquis poursuivit, sans prendre garde à ce qui se passait au dehors.
— J'ai écrit d'Allemagne aux acquéreurs des Armoises. Ils consentent à me réintégrer en possession de l'héritage paternel, moyennant une somme de cinquante mille livres une fois payée...
Il frappa sur la poche de sa lévite :
— Cinquante mille livres que j'ai ici en portefeuille...
— Cinquante mille livres ? En assignats ?...
— Oh ! que non pas, en excellents billets de caisse — au porteur — de l'Exchange-office de Londres.
Philippe fit le salut militaire.
— Mes compliments, citoyen Crésus.
Il ajouta après une pause :
— Mais pardon, tout à l'heure en parlant des Armoises, n'avez-vous pas dit l'héritage ?
— Eh bien ?
— Est-ce que comme moi, par hasard, vous seriez devenu orphelin ?
— Mon père et ma mère sont morts sur la

terre d'exil, répondit Gaston tristement, et je rentre en France, désormais seul de mon nom et de ma famille.
Le soldat eut un geste de respectueuse commisération :
— Excusez-moi, murmura-t-il, d'avoir réveillé cette douleur. Vos parents étaient de dignes gens. S'il y a un paradis là-haut, j'imagine que le bon Dieu leur y aura donné un billet de logement.
A l'extérieur bruisaient les sonnailles du coillier des chevaux. On attelait. L'aubergiste entra et annonça :
— On va partir. Le conducteur réclame le citoyen militaire...
Philippe Hattier se leva :
— Une dernière santé à notre bonne rencontre !
Le gentilhomme toucha de son verre le verre du soldat.
— A bientôt, n'est-ce pas ? fit-il.
Ensuite s'adressant à l'hôtelier :
— Combien vous devons-nous, gros major des casseroles ?
— Une demi-pistole pour chacun, citoyen.
— Ceci me regarde, dit l'émigré, qui jeta un double louis sur la table.
Le troupière voulut regimber.
— Ah ! mais non ! Pas de ça, Lisette ! chacun son écot, sacrodioux !
— Ne suis-je pas maître ? interrogea Gaston en souriant.
— C'est vrai j'obtempère. Ce sera mon tour de régaler la prochaine fois.
Coliche cria du dehors :

— En voiture, citoyen voyageur, en voiture.
— On y va ! fit Philippe en sortant, c'est égal, si je m'attendais !... Pour une journée à surprise... De plus en plus fort, comme chez Nicolle !
Au son de la pièce d'or sur la table, le mendiant avait tressailli. Ce mouvement le fit remarquer des garçons d'écurie occupés autour de la patache. L'un de ceux-ci s'écria :
— Qui est-ce qui s'est permis de déposer ce paquet de guenilles à notre porte ? Allons houp ! décampons, et plus vite que ça, espèce de nid à vermine ! Va roupiller dans le ruisseau ! Tu salirais le tas d'ordures !...
Le dormeur ainsi apostrophé et secoué ne répondit que par un grognement sourd.
Son corps, sous la poussée s'affala de son long sur le bauc. Des ronflements continus sortaient de dessous son chapeau de paille. Le palfreneur fit mine de le houspiller. L'émigré — qui avait ouvert la persienne afin de voir son compagnon monter en voiture, — l'arrêta en intimant :
— Pardieu ! laissez reposer ce pauvre hère tranquille ! Je veux qu'à son réveil il puisse croire au proverbe : *Le bien vient en dormant...*
Sa main versa une poignée de monnaie sur la limousine du mendiant. Ce dernier n'avait pas bougé. Il continuait à ronfler avec une persistance énergique.
Cependant Philippe Hattier avait repris sa place dans le véhicule. Il échangea par la portière un signe avec le gentilhomme.
(A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2168 du 15 octobre 1898.

GRAVURES : Paris : La grève du bâtiment : Réunion des maçons démolisseurs, à la Bourse du Travail. — Réunion des terrassiers (10 Octobre). — La salle des réunions. — Le vestibule. — Salle de grève (sous-sol). — La bibliothèque. — Un bureau du Syndicat.

Le musée Cernuschi : Vue extérieure. — L'escalier. — Le vestibule du 1^{er} étage. — Coupe japonaise. — Pèlerin d'Emmaüs. — La salle du Boudah.

Les fiacres électriques : Dépôt de la rue Cardinet. Voiture d'apprentissage. — Le nouveau landau. — Chargements des accumulateurs. — Sur la piste. — Victories convertie et découverte. — Costume du mécanicien.

La vente Zola : La table adjugée 32.000 francs. Portraits : Membres espagnols et américains de la Commission de la Paix.

Beaux-Arts : En campagne (1813) : Le renseignement, tableau de M. Louis Gardette. Les mois comiques : Récits d'Octobre, par Malatesta.

Départements : Le monument de Bergaigne, inauguré à Wimpy.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Grèves d'autrefois, par G. Lenôtre. — Théâtres, par H. Lemaire. — Le musée Cernuschi, par N. Nozeroy. — La Bourse du Travail, par Georges Bidaray. — Les nouveaux fiacres électriques, par L. de Montarlot. Revue vélocipédique, par A. Wimille, etc.

Explications des gravures, Echecs, Rébus, Créations, Revue comique, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocipédie, etc.

Roman : Hans et Balbine, par A. Gruyer; illustrations de M. Vauzange.

Le numéro : 50 centimes.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1350^e livraison (15 octobre 1898).

Les plumes du Paon, par G. de Beauregard et H. de Gorse. — Le charme de la bonté, par Claire Chemin. — Les Sous-Marins, par P. de Mériel. — Dix semaines en ballon à travers le Sahara. — Satan le Baudet, par Félix Laurent. — La cathédrale de Chartres, par Anthyme Saint-Paul.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N^o 42 (15 octobre 1898).

1^o Le chemin de fer du Congo, par M. Henri Lorin.

2^o A travers le monde : Au pays des Mystères Bretons : Le mystère de Saint-Gwénéolé à Ploujean-Morlaix, par Théophile Janvrais.

3^o Profils de voyageurs : L'Égyptologue Prisse d'Avesnes, par Roland Montclavel.

4^o Questions politiques et diplomatiques : Le Bahr-el-Ghazal.

5^o Civilisations et religions : Un menu de repas en Chine.

6^o Livres et Cartes.

7^o Conseils aux voyageurs : Pour les Voyageurs-Collectionneurs ; Récolte des Hyménoptères ; Recherche des Hyménoptères ; Capture des Hyménoptères ; Recommandations spéciales.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n^o 46. — 13 octobre 1898.

Jean Tapin (Cap. Danrit). — Le lopin, le Roi et la Reine, (Mme Mouchet). — L'enfant prodigue (L. Morin). — M. Tartelett va-t-en ville (Arthur Durliaac). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Paul de Sémant, Georges Edly, Louis Morin, A. Birch, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an 18 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FACILITÉS DONNÉES AUX VOYAGEURS PARTANT DE PARIS POUR ALLER EN VACANCES SUR LE RÉSEAU D'ORLÉANS.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter aux Parisiens les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, vient de soumettre à l'Administration supérieure la proposition d'émettre des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e, 3^e classes, dans les conditions suivantes :

Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 300 kilom. au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1^{er} Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1^{er} Novembre ou moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques tous exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS

P. BOURGET

Mécanicien-Chirurgien Dentiste
Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g.
Prothèse et Réparations
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.



GRANDS MAGASINS DU

Printemps
NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue général illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & C^o, Paris
L'envoi leur en sera fait aussitôt gratis et franco.

LOTS CRÉDIT FONCIER

Pour 10 fr. on reçoit 4 N^{os} part. 1^{er} tirage 5 novembre — Foncière 85 — Crédit Foncier de France. Prime et surprise valant plus de 10 fr. 6 lots 100.000 fr. — 318 lots. Op. autorisée. Intégralité lots au groupe. Eer. de suite Dir. J^e Les Echos Financiers, 58, r. Maubeuge, Paris.

Le propriétaire-gérant: A. COUÉSLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ

De Paris à Toulouse

	17	5	21(1)	23	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXP.	RAP.	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes		1 ^{re} cl.	1 ^{re} cl.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ. 3 10s.	10 ^h .35 ^m	7.50	9.5	11 15s.	—
LIMOGES.....	arrivée. 2 5 ^m	4 40	2.45	3.5	9 2 ^m	—
BRIVE.....	départ. 3 31	4 46	3 8	—	9 29	—
Gignac-Cressensac.....	arrivée. 6 36	7 1	4 50	—	—	—
SOUILLAC.....	départ. 6 46	7 1	4 57	—	1 6	7 ^h . 6 ^{soir}
CAZOULÈS.....	arrivée. 7 23	—	—	—	1 44	7 43
Lamothe-Fénelon.....	arrivée. 7 44	7 37	5 36	—	2 5	8 5
Nozac.....	départ. 7 51	7 38	5 51	—	2 10	8 18
GOURDON.....	arrivée. 7 58	—	—	—	2 17	8 25
Saint-Clair.....	départ. 8 14	—	—	—	2 18	8 27
Dégagnac.....	arrivée. 8 25	—	—	—	2 33	8 42
Thédirac-Peyrilles.....	départ. 8 38	8 3	6 11	—	2 58	9 6
Saint-Denis-Catus.....	arrivée. 8 48	—	—	—	3 8	9 16
Espère.....	départ. 9	—	—	—	3 20	9 28
CAHORS.....	arrivée. 9 12	—	—	—	3 32	9 40
Sept-Ponts.....	départ. 9 23	—	—	—	3 43	9 51
Cieureac.....	arrivée. 9 33	—	—	—	3 53	10 1
Lalbenque.....	départ. 9 45	8 39	6 50	—	4 5	10 13 ^{soir}
Caussade.....	arrivée. Exp. 9 59	8 45	7	—	4 14	7 25 ^{soir}
MONTAUBAN.....	départ. 10 9	—	—	—	4 25	7 37 ^{soir}
TOULOUSE.....	arrivée. 10 23	—	—	—	4 40	7 54 ^{soir}
	10 30	—	—	—	4 48	8 3
	11 3	9 23	7 44	—	5 23	8 40
	11 37	9 47	8 10	—	6 3	9 22
	11 h. 52 midi 2	10	8 18	—	6 30	—
	11 h. 14	10 39s.	8 59 ^{soir}	—	7 52 ^{soir}	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h . 43 ^m	3 17 ^m	8 ^h . 4	—	9 ^h . 40 ^m	5 ^h . 49 ^m
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 30	4 28	8 48	—	10 50	6 55 ^m
Caussade.....	départ. 3 37	4 33	8 54	—	10 55	7 25 ^m
Lalbenque.....	—	5 14	9 17	—	11 35	8 6
Cieureac.....	—	5 53	—	—	—	8 31
Sept-Ponts.....	—	6 2	—	—	—	8 54
CAHORS.....	arrivée. 4 38	6 22	9 56	—	—	9 6
Espère.....	départ. 4 48	6 40	10 3	6 4	—	9 14
Saint-Denis-Catus.....	—	6 53	—	6 17	—	9 24
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 7	—	6 30	—	9 37
Dégagnac.....	—	7 21	—	6 44	—	9 51
Saint-Clair.....	—	7 30	—	6 53	—	10 14
GOURDON.....	—	7 40	—	7 2	—	10 23
Nozac.....	—	7 55	10 47	7 18	—	10 37
Lamothe-Fénelon.....	—	8 4	—	7 27	—	10 46
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 13	—	7 36	—	10 55
SOUILLAC.....	départ. —	8 25	—	7 48	—	11 7
Gignac-Cressensac.....	arrivée. 5 51	8 34	11 10	7 49	—	11 8
BRIVE.....	départ. 5 55	8 39	11 12	7 57	—	11 16
PARIS.....	arrivée. —	9 9	—	8 37	—	11 19
	6 31	9 44s.	11 50	9 11 ^m	—	—
	7	—	11 59	—	—	—
	4 37 ^m	—	8 40 ^m	—	—	—

De CAHORS à LIBOS

	Omibus	Poste	Omibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37	11 ^h 20	6 ^h 30
Mercuès.....	6 43	1 4	6 44
Arrêt Douille	6 47	—	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 55
Luzech.....	7	1 22	7
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 15
Arr. Praysac	7 16	—	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 28
Duravel.....	7 32	1 54	7 35
Soturac-Touzac.....	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8
PARIS. — Arr.	11 23s.	4 37	8 40 m

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omibus	Omibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	11 ^h 15 ^m	7 ^h 35 ^m
LIBOS. — D.	8 20	3 1	9 6
Fumel.....	8 23	3 7	9 12
Soturac-Touzac.....	8 25	3 10	9 22
Duravel.....	8 28	3 23	9 29
Puy-l'Évêque.....	9	3 37	9 36
Arr. Praysac.....	9 7	—	9 43
Gastelfranc.....	9 12	3 51	9 49
Luzech.....	9 23	4 4	9 59
Parnac.....	9 31	4 14	10 7
Arrêt Douille.....	9 35	—	10 12
Mercuès.....	9 41	4 25	10 17
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 33

De CAHORS à CAPDENAC

	Omibus	Omibus	Omibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37	11 ^h 27	6 ^h 27
Cabessut, halte.....	7 46	1 36	6 36
Arcambal.....	7 57	1 47	6 46
Vers.....	8 6	1 56	6 54
Saint-Géry.....	8 15	2 4	7 2
Conduché.....	8 28	2 17	7 14
St-Cirq, halte.....	8 35	2 24	7 20
St-Martin-Lab.....	8 45	2 33	7 28
Calvignac, hal.....	8 53	2 41	7 35
Cajarc.....	9 7	2 55	7 47
Montbrun, hal.....	9 18	3 6	7 57
Touzac.....	9 28	3 16	8 6
Lamadoleine.....	9 41	3 29	8 18
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	8 30

De CAPDENAC à CAHORS

	Omibus	Omibus	Omibus
CAPDENAC. D.	7 43	11 ^h 9	6 ^h 19
Lamadoleine.....	7 55	11 21	6 31
Toirac.....	8 6	11 33	6 43
Montbrun, hal.....	8 14	11 42	6 52
Cajarc.....	8 25	11 55	7 4
Calvignac, hal.....	8 36	12 6	6 15
St-Martin-Lab.....	8 46	12 14	6 24
St-Cirq, halte.....	8 54	12 23	6 33
Conduché.....	9	12 30	6 40
Saint-Géry.....	9 15	12 45	7
Vers.....	9 20	13 51	7 6
Arcambal.....	9 28	1	7 13
Cabessut, halte.....	9 40	1 11	7 26
CAHORS. — A.	9 48	1 19	7 34

MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS

Cette maison se recommande à sa nombreuse clientèle par la parfaite exécution des commandes qui lui sont confiées.

On trouvera dorénavant chez M. Blanc, des costumes en nouveautés françaises et anglaises, garanties en aussi belle qualité que partout ailleurs, avec doublures et confections irréprochables, au prix ordinaire

de 70 francs sur mesure

et au-dessus.

Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent